

Création de lieux de rencontre conviviaux

Fiche n°3.21

Priorité : lot 3

1. Description du projet

Le projet consiste en l'aménagement et la création d'espaces de convivialité, propices à la rencontre. Ces espaces sont publics et extérieurs. Il ne s'agit donc pas de créer des maisons ou salles de villages. Les places publiques dans les différents villages sont visées par le projet ou tout autre espace public situé au cœur des villages, et pouvant répondre à cet objectif de zone de rencontre. Les aménagements proposés viseront à garantir la sécurité des usagers faibles, à agrémenter l'espace de zones de plantation et de zones végétalisées, à équiper celui-ci de mobilier urbain (bancs, poubelles, tables, etc.).

En fonction des lieux et des usages qui devront être définis avec les habitants, les aménagements devront éventuellement être modulables pour permettre l'organisation d'activités (ex : foire, mise en place d'un chapiteau, etc.) et garantir la polyvalence des lieux.

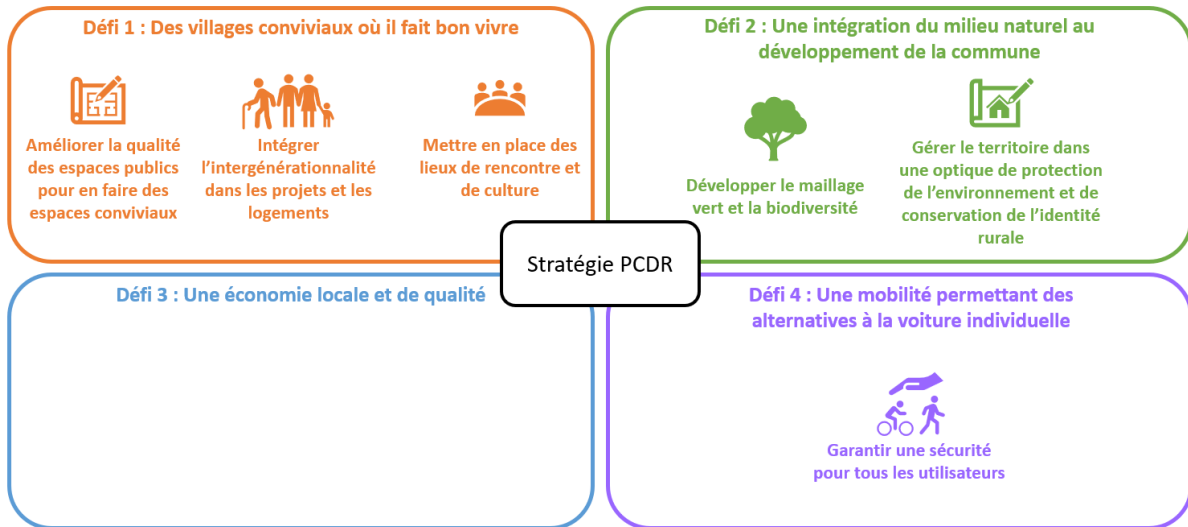
2. Justification du projet

Lors des réunions villageoises et des groupes de travail thématiques, les citoyens ont exprimé le besoin d'avoir des lieux de rencontre conviviaux afin de dynamiser les villages et d'augmenter la cohésion sociale au sein de ceux-ci. Certaines places de village ont déjà été réaménagées et bénéficient d'infrastructures propices à la rencontre et à l'organisation d'événements (ex : Clermont). Tous les villages ne sont malheureusement pas équipés de tels espaces publics.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- 1.1 Réaménagement de la Place de Gourdinne
- 1.2 Réaménagement et sécurisation du centre de Fraire
- 2.2 Sécurisation des cœurs de village
- 2.3 Installation d'aires de jeux dans les villages
- 2.6 Réaménagement du site de la Truite d'Or
- 3.3 Création d'un terrain multisport à Clermont
- 3.4 Aménagement de la Place Saint-Lambert à Laneffe

3. Lien à la stratégie du PCDR



Création de maisons de village

Fiche n°3.22

Priorité : lot 3

1. Description du projet

L'objectif de ce projet est de créer des maisons de village dans les villages dépourvus de salles communales et également de rénover ou réaménager certaines salles de village devenues vétustes.

Une Maison de village se définit comme une infrastructure communale, polyvalente, destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives, initiées par les habitants ou les associations locales.

Une priorisation des salles qui feront l'objet de travaux devra être définie, notamment en fonction des opportunités et l'évolution des besoins dans les différents villages.

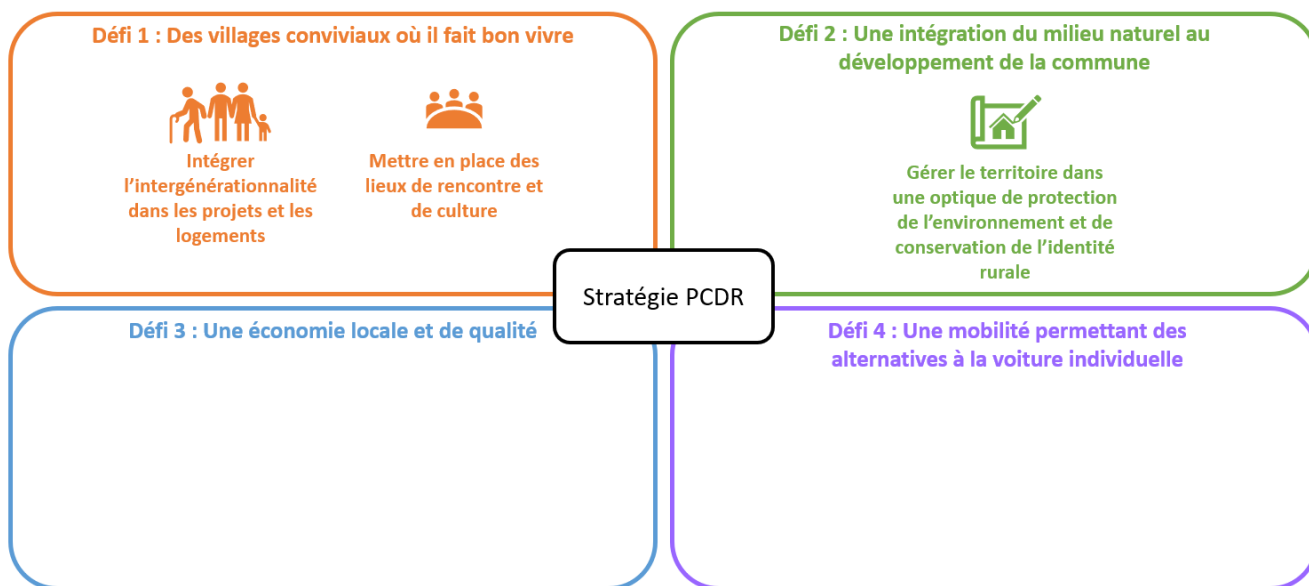
2. Justification du projet

Il existe actuellement dans l'entité 10 salles communales, 8 salles paroissiales et 6 salles privées. Les villages de Rognée et Fontenelle ne disposent actuellement d'aucun local pour organiser des activités ou événements. Par ailleurs certaines salles communales mériteraient d'être rénovées et réaménagées afin de répondre au mieux aux besoins des habitants. Il est à noter qu'une salle devrait être rénovée prochainement dans le village de Laneffe (salle Le Palace). Lors des réunions d'information et consultation et des groupes de travail thématiques, le manque de salles dans certains villages a été soulevé. Par ailleurs, la CLDR a émis le souhait d'avoir un local mis à disposition des habitants dans chacun des villages afin de maintenir une dynamique au sein de ceux-ci et éviter que ces villages ne deviennent des villages dortoirs.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- Fiche 1.3 : Aménagement d'une Maison rurale à Clermont
- Fiche 3.23 : Mettre des locaux à disposition des jeunes

3. Lien à la stratégie du PCDR



Mettre des locaux à disposition des jeunes

Fiche n°3.23

Priorité : lot 3

1. Description du projet

L'objectif de ce projet est de mettre à disposition des jeunes, des locaux leur permettant de se réunir. Ces locaux peuvent être situés dans des maisons de villages, des salles communales mais aussi à proximité immédiate de lieux aménagés (terrain multisport, skate-park, etc.). Il est important que ces locaux soient situés au cœur des villages afin d'éviter aux jeunes des trajets inutiles.

La localisation des locaux pourrait être définie et priorisée avec le Conseil Consultatif des Jeunes et le Plan de Cohésion Sociale.

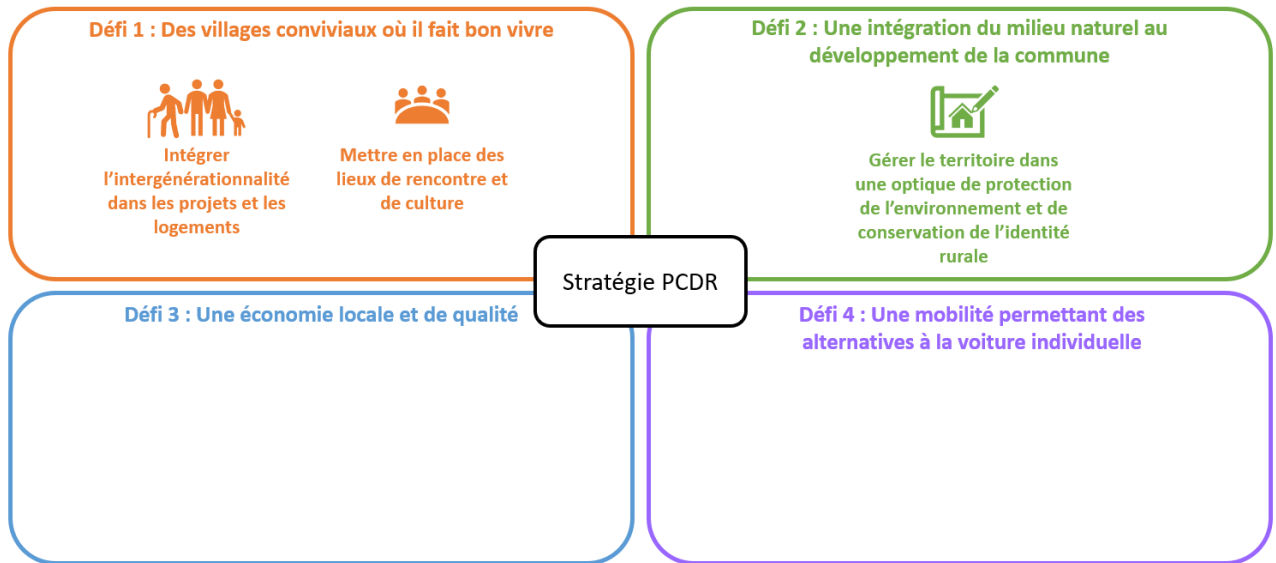
2. Justification du projet

Il existe actuellement dans l'entité 10 salles communales et 8 salles paroissiales. Les villages de Rognée et Fontenelle ne disposent actuellement d'aucun local pour se réunir. Les salles communales ne sont pas toujours facilement accessibles aux jeunes et pas adaptées à leurs besoins. Par ailleurs, ces locaux communaux ne peuvent pas être aménagés par les jeunes puisqu'ils sont utilisés par d'autres personnes. Prévoir des lieux de rencontre pour les jeunes serait donc intéressant et les besoins ont été identifiés lors des différentes phases de consultation citoyenne.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- Fiche 1.3 : Aménagement d'une Maison rurale à Clermont
- Fiche 3.22 : Création de maisons de village
- Fiche 3.24 : Engagement d'éducateurs de rues pour coordonner les initiatives des jeunes

3. Lien à la stratégie du PCDR



Engagement d'éducateurs de rues pour coordonner les initiatives des jeunes

Fiche n°3.24
Priorité : lot 3

1. Description du projet

La vie associative et les initiatives citoyennes sont nombreuses à Walcourt. Et ce à travers l'ensemble du vaste territoire communal. C'est ainsi que la « délocalisation », l'« itinérance » de la coordination de ces multiples initiatives seraient bienvenue ; il n'est en effet pas toujours évident pour tous de rencontrer les interlocuteurs *ad hoc*. C'est ainsi que des éducateurs de rues pourraient aider à diriger les plus jeunes (de tout profil) vers les services les plus indiqués pour peaufiner, finaliser et coordonner leurs démarches collectives, mais aussi parfois plus personnelles.

Certains profils plus précarisés et/ou isolés pourraient également profiter de la présence de ces éducateurs de rues pour obtenir une aide, une orientation bénéfique à leur parcours de vie.

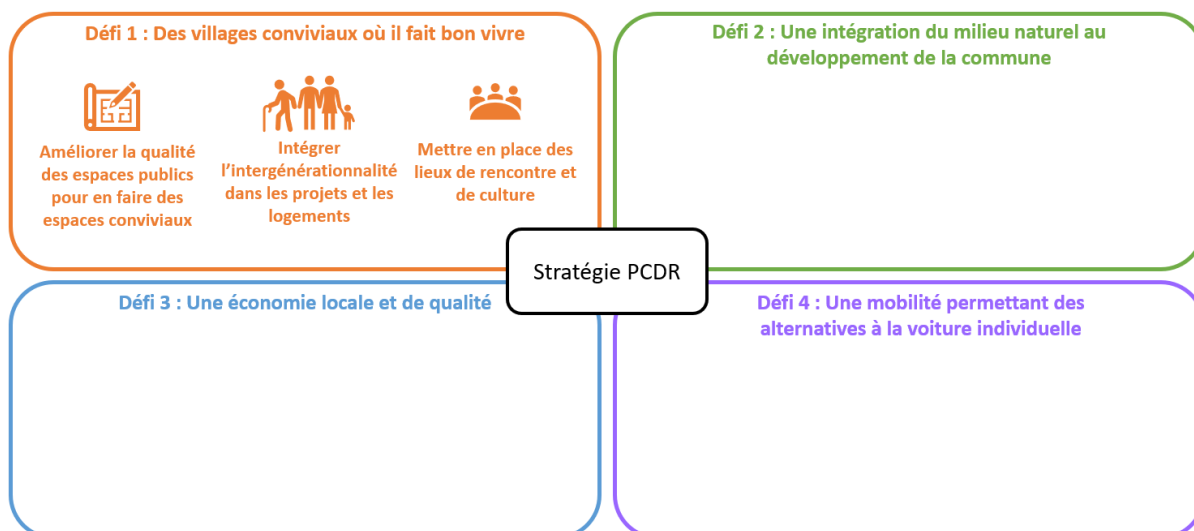
2. Justification du projet

Se référant à une initiative du genre ayant été proposée à Walcourt précédemment, les membres de la CLDR ont souligné l'intérêt de parfois entamer des démarches en allant à la rencontre des jeunes. Tous ne sont pas familiarisés avec les procédures et/ou n'identifient pas forcément les meilleurs interlocuteurs en fonction de leurs attentes. Ce lien entre jeunes et interlocuteurs le plus adéquat pourrait être une mission principale confiée à une équipe d'éducateurs de rues.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- Fiche 3.23 Mettre des locaux à disposition des jeunes

3. Lien à la stratégie du PCDR



Mise en place d'outils pour une meilleure coordination des activités villageoises

Fiche n°3.25
Priorité : lot 3

1. Description du projet

Le projet vise à offrir à toutes les associations de la commune (sportives, culturelles, de loisirs), aux habitants et aux gestionnaires de salles, un ensemble d'outils de communication, de gestion et d'agendas performants afin d'avoir une meilleure coordination des activités villageoise et d'éviter les concurrences malvenues entre événements organisés dans l'entité. Cet outil devra être mis à disposition par la Commune et géré par une personne. Il devra éventuellement être développé par un expert externe et être régulièrement mis à jour par les services communaux.

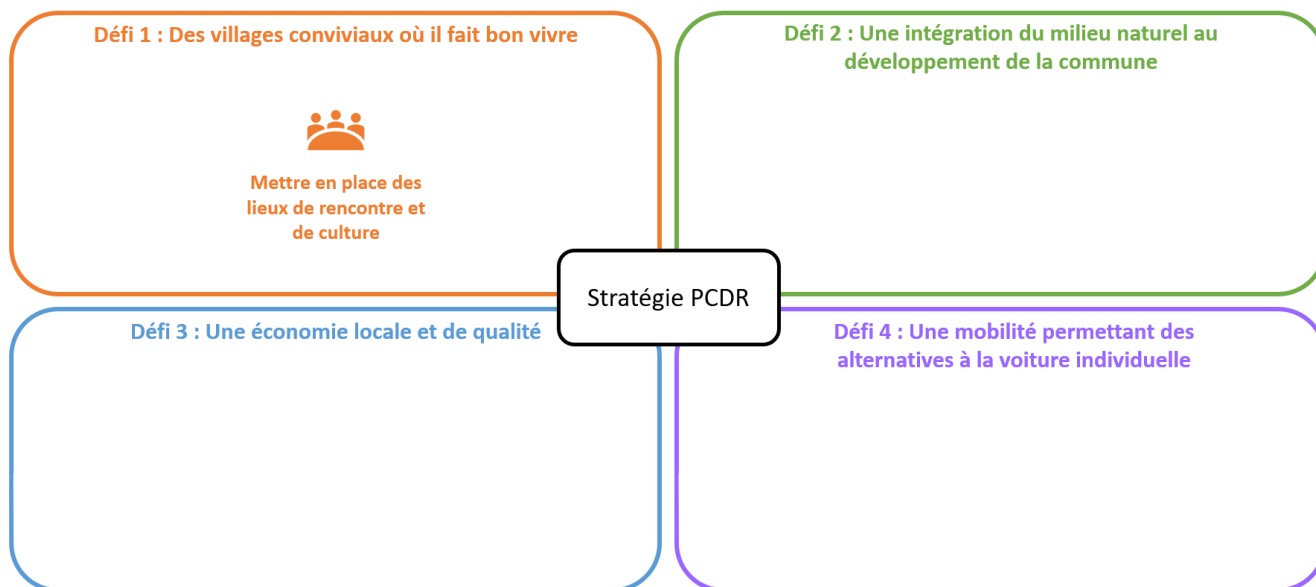
2. Justification du projet

Les habitants ont souligné la richesse du secteur associatif dans la Commune mais également aussi le manque de concertation entre les associations, la Commune et les habitants. Un outil de coordination permettra de maintenir cette dynamique au sein des villages de Walcourt et sera un soutien aux villageois et à la Commune pour l'organisation d'événements dans la Commune.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- Fiche 1.3 : Aménagement d'une Maison rurale à Clermont
- Fiche 3.22 : Création de maisons de village
- Fiche 3.23 Mettre des locaux à disposition des jeunes
- Fiche 3.26 Mise à disposition d'un chapiteau de grande capacité pour les fêtes villageoises

3. Lien à la stratégie du PCDR



Mise à disposition d'un chapiteau de grande capacité pour les fêtes villageoises

Fiche n°3.26
Priorité : lot 3

1. Description du projet

Il existe actuellement dans l'entité 10 salles communales, ainsi que des salles paroissiales et privées. La plupart de ces salles ne sont pas adaptées pour l'organisation de grands événements. Plutôt que de construire ou rénover une grande salle, l'idée est donc d'offrir aux comités et associations la possibilité d'installer un chapiteau de grande capacité dans les différents villages. Il est à noter que le montage et démontage de ce genre d'équipement n'est pas toujours simple et il serait donc utile qu'une équipe d'ouvriers communaux viennent en aide aux comités et associations afin de garantir la pérennité de l'outil.

2. Justification du projet

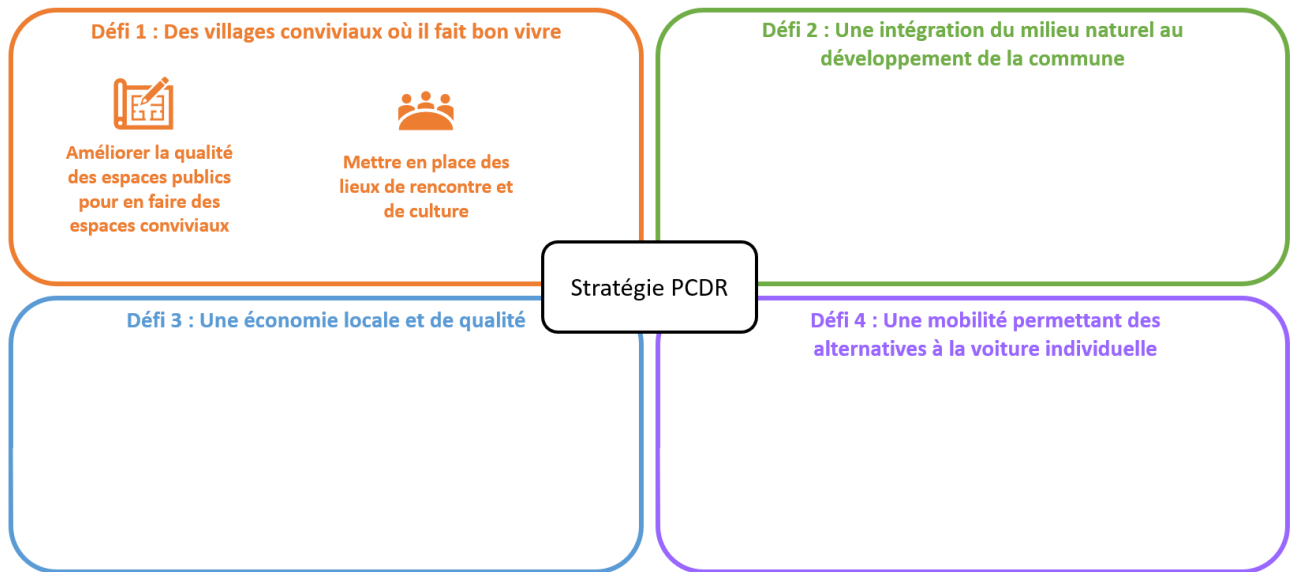
Le tissu associatif local est très développé mais les comités et associations ont parfois du mal à trouver des infrastructures de grande capacité.

Ce projet permettrait de rationaliser les ressources, en offrant la possibilité aux comités et associations, d'organiser des grands événements sans devoir investir dans de grandes infrastructures coûteuses. Par ailleurs, l'avantage d'un chapiteau est qu'il est démontable et donc itinérant. Il pourra être utilisé dans tous les villages. Ce projet est à mettre en lien avec la mise en place d'outils de coordination des activités villageoises .

Lien avec d'autres fiches-projets :

- Fiche 1.3 : Aménagement d'une Maison rurale à Clermont
- Fiche 3.22 Création de maisons de village
- Fiche 3.23 : Mettre des locaux à disposition des jeunes
- Fiche 3.25 : Mise en place d'outils pour une meilleure coordination des activités villageoises

3. Lien à la stratégie du PCDR



Création d'une plateforme d'échanges et partages de services

Fiche n°3.27

Priorité : lot 3

1. Description du projet

Un SEL (Service d'Echanges Local) est un réseau de citoyens qui s'échangent entre eux, des services (non professionnels) ou du savoir-faire. Ces échanges fonctionnent sans argent et sur base de bons virtuels : un citoyen effectuant un service, reçoit un « bon » lui donnant droit à un service rendu par un autre citoyen. Dans certains SEL, le prêt, l'échange ou le don d'objet existent également (par exemple, le don de produits du potager, de graines, etc.).

Des citoyens walcouriens ont déjà essayé de mettre en place un tel système mais malheureusement cela n'a pas abouti.(à vérifier) La Commune, avec l'aide du PCS ou du GAL Entre-Sambre-et-Meuse, pourrait essayer de relancer la dynamique en apportant un soutien aux citoyens dans le démarrage du système et en mettant à disposition des locaux.

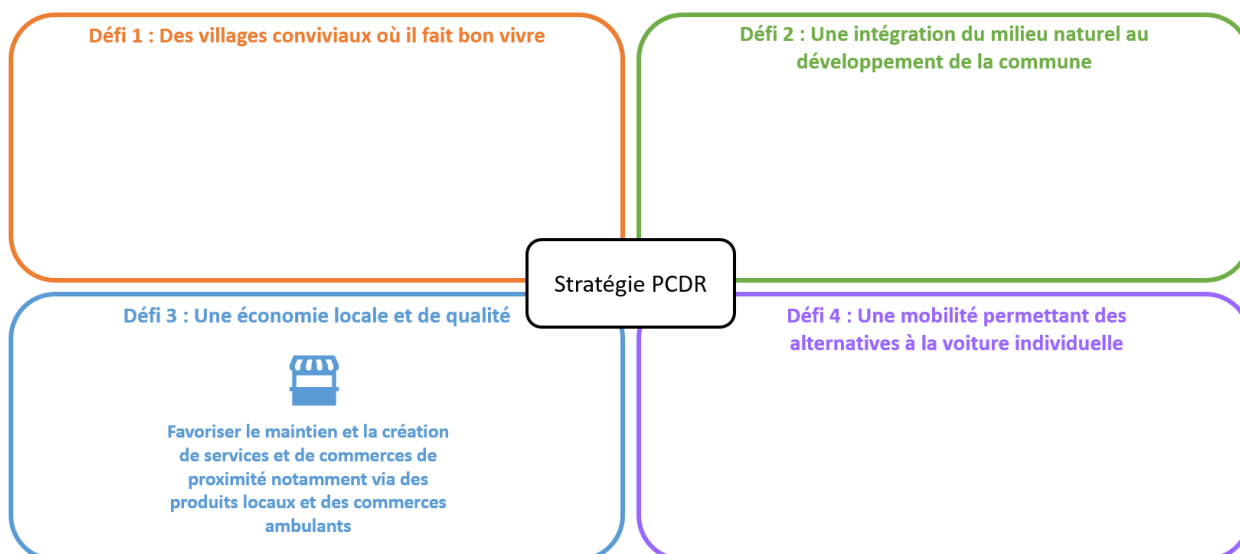
2. Justification du projet

Le projet vise à tisser des liens entre habitants en permettant à ceux-ci d'échanger des services ou objets. Ce genre de projet est intéressant en milieu rural car il permet de maintenir une cohésion sociale et des services.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- Fiche 2.3 Installation de services au sein de la gare de Walcourt

3. Lien à la stratégie du PCDR



Création de logements tremplins

Fiche n°3.28
Priorité : lot 3

1. Description du projet

Il s'agit de construire ou aménager dans des bâtiments déjà existants, un certain nombre de logements locatifs qui seront mis à la disposition de jeunes ménages, par la commune, moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et de s'installer ensuite définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. En effet, une partie du loyer versé sera restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la commune.

Ce projet pourrait être conçu en lien avec le projet 3.29 *Création de logements pour les aînés*, afin de créer ces deux types de logements dans un seul lieu et viser une mixité intergénérationnelle pour les deux projets.

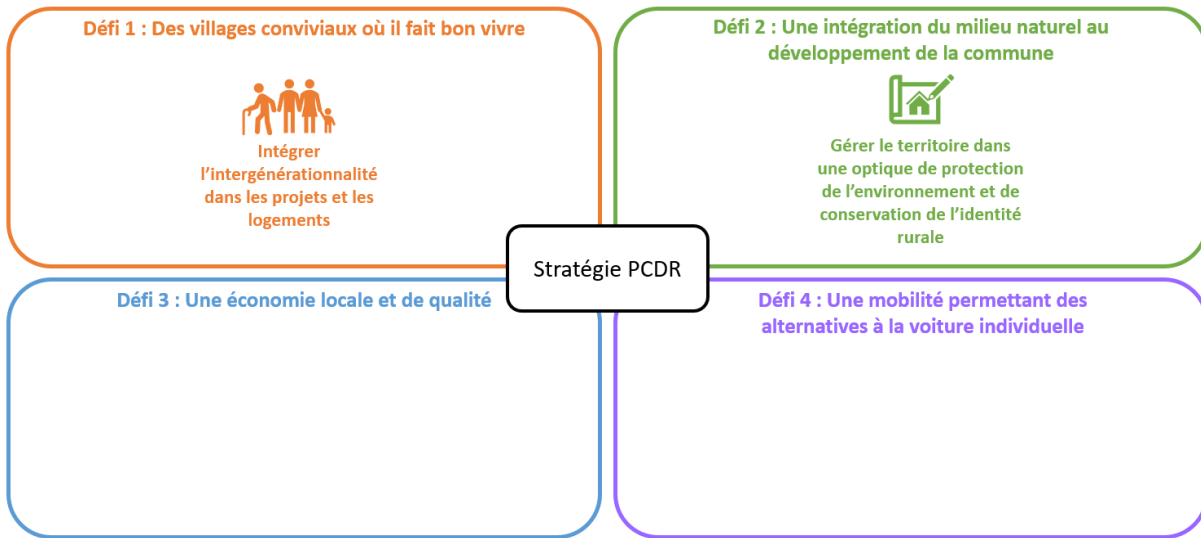
2. Justification du projet

Lors de la consultation, les habitants ont manifesté leur souhait de vivre dans des villages vivants, d'où la nécessité d'attirer une population jeune et active, pour compenser la grande proportion de retraités et d'inactifs dans les villages. Faciliter l'installation des jeunes de Walcourt dans leur commune est une des préoccupations de la population. Ceci peut être incité par la Commune, par la proposition de logements locatifs de qualité et à prix raisonnable à ces jeunes en âge de s'installer. Garder ou attirer des jeunes au village influencera positivement la dynamique locale (commerces, écoles, ...) et permettra de diversifier la population.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- 3.29 Création de logements pour les aînés

3. Lien à la stratégie du PCDR



Création de logements pour les aînés

Fiche n°3.29

Priorité : lot 3

1. Description du projet

Il s'agit de construire ou aménager dans des bâtiments déjà existants un certain nombre de logements locatifs qui seront mis à la disposition de personnes âgées. L'idée est d'offrir à ces personnes, des logements adaptés à leurs besoins et contraintes pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible à leur domicile. Il sera important de veiller à la proximité de services autour de ces logements ou de garantir une offre de services à domicile.

Ce projet pourrait être élaboré en lien avec le projet 3.27 *Création de logements tremplin* afin de créer des zones d'habitat intergénérationnelles.

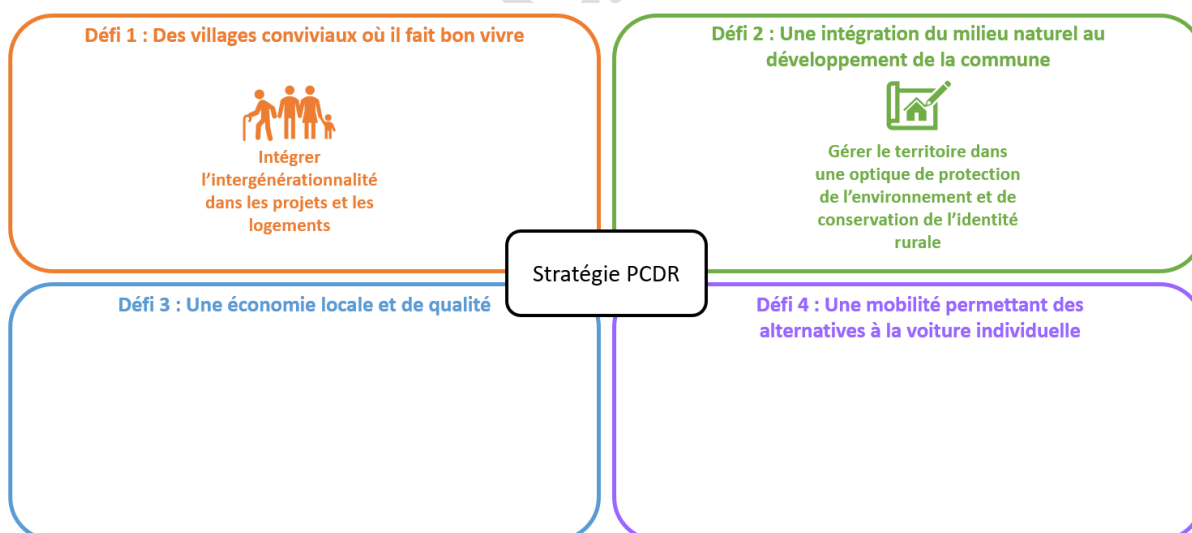
2. Justification du projet

Lors des réunions villageoises, les habitants ont soulevé le besoin en logements adaptés aux seniors pour les aider à rester le plus longtemps possible dans leur village. Ce projet répondra à ce besoin.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- 3.28 Création de logements tremplins

3. Lien à la stratégie du PCDR



Création de potagers/vergers collectifs

Fiche n°3.30

Priorité : lot 3

1. Description du projet

Le projet vise à la création de potagers et vergers collectifs, c'est-à-dire, cultivés et entretenus par plusieurs habitants de la Commune. Des activités avec les écoles pourraient être menées afin de sensibiliser les enfants et jeunes à la nature et à l'alimentation durable. Par ailleurs, les produits issus des potagers et vergers pourraient être valorisés localement, dans les cantines scolaires ou par transformation (fabrication de jus, d'huiles, confitures, conserves, etc.).

Dans un premier temps, un recensement des lieux pouvant accueillir ce genre de projet devra être mené, en collaboration avec des partenaires locaux et un collectif de citoyens.

Plusieurs partenaires pourraient être sollicités pour la mise en œuvre du projet : le Plan de cohésion sociale, le CPAS, les bénévoles du Plan Communal de Développement de la Nature, le GAL Entre-Sambre-et-Meuse, etc.

Il est à noter qu'un potager collectif existe déjà à la rue du Calvaire à Walcourt (Potager collectif le Nôtre) depuis une dizaine d'années. Il a été mis en place en partenariat avec le FPS et le CPAS de Walcourt. Il est géré par un groupe de citoyens. Ce collectif de citoyens pourrait aider dans la mise en œuvre de ce projet en apportant son expertise de terrain.

2. Justification du projet

Ce genre de projet permet de créer des dynamiques au sein des villages et de mixer les générations. Ce besoin de maintenir une dynamique dans les villages et de créer du lien entre les habitants, a été soulevé à de nombreuses reprises dans les différentes phases de participation citoyenne.

Par ailleurs, le projet participera également à la diversification agricole sur le territoire et à la sensibilisation à cette thématique. La création de vergers permettra également d'améliorer le maillage écologique de la commune.

Lien avec d'autres fiches-projets :

- 3.7 Création d'infrastructures de transformation et valorisation de produits locaux
- 3.10 Création de jardins dans les écoles pour sensibiliser les enfants à manger local
- 3.13 Mise à disposition d'un camion adapté à la vente/publicité des produits agricoles locaux
- 3.21 Création de lieux de rencontre conviviaux

3. Lien à la stratégie du PCDR

